L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 DECEMBRE 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 20 DECEMBRE.

CONGRÈS.

La Chambre des Représentans ne s'est pas encore organisée, mais la tactique des honorables n'en est pas moins intéressante à observer. Le 10 de ce mois, après trois épreuves nulles comme les précédentes, pour la désignation d'un speaker, M. Levin présente la résolution suivante, qui est assez drôle:

Attendu, d'après les précédens établis, que ceux qui occupent une place dans cette enceinte ont gagné leurs siéges à la loterie.

Résolu que le fauteuil du speaker soit rempli par le même procédé et que les whigs déposent dans une boîte le nom d'un membre, les démocrates un autre nom, les natifs un autre, les free soilers un quatrième et les démocrates-tyler encore un cinquième nom. Le greffier retirera de la boîte un billet au hasard et celui dont le nom sera proclamé par le dit greffier deviendra le speaker de la Chambre.

M. Levin n'avait probablement envie de rire mais la Chambre n'a pas voulu partager sa gaîté et a déposé sa résolution sur ou sous le bureau.

M. Morse, de la Louisiane, présente alors la résolution suivante.

Attendu que l'honorable Howell Cobb, de la Géorgie, et l'honorable Robert C. Winthrop, du Massachusetts, ont reçu plus de cent voix chacun à un grand nombre de scrutins;

Résolu que le greffier de la Chambre soit invité à mettre dans une boîte les noms de M. Howell Cobb et de M. Robert C. Winthrop et à en retirer un au hasard. Le premier sorti désigné comme speaker du trente-unième Congrès.

M. Morse prend la parole en faveur de sa proposition. Il déclare que la position de la Chambre est ridicule; le pays espérait qu'elle se constituerait sans délai et que l'un ou l'autre des deux grands partis nommerait un de ses membres à la fauteuil de la présidence. Il est temps que les représentans mettent un terme à la crise extraordinaire dans laquelle ils se trouvent.

M. Brown, du Mississipi, propose de déposer cette résolution sur le bureau.

M. Root, free soiler, de l'Ohio, trouve infiniment ridicule l'aveu que les deux grands partis ne peuvent pas réussir à organiser la Chambre et la proposition de tirer au sort ceux qui viennent d'être nommés.

M. Woodward, de la Caroline du Sud, ne voit dans cette idée aucune sorte de transaction, le succès de ce candidat doit entraîner une certaine [illegible]. Il se réservera jusqu'à l'heure de décider entre les candidats nommés après les préparatoires.

La résolution de M. Morse est mise aux voix et rejetée.

M. Schenck, de l'Ohio, propose d'élire le speaker au scrutin secret et non de vive voix. La proposition est rejetée, la plupart des membres protestant hautement, il faut, disent-ils, agir au grand jour.

La proposition de M. Shrackest déposée sur le bureau par une majorité de 102 voix contre 62.

M. Bowie, du Maryland, présente une résolution portant qu'un comité sera nommé au scrutin pour choisir un membre qu'il jugera capable de remplir la place de speaker de la Chambre.

M. [illegible] propose de s'ajourner au 1er lundi de janvier 1850. Cette motion n'était pas à [illegible] est écartée et la Chambre s'ajourne au [illegible].

[illegible] de compte-rendu que les [illegible] sont aussi éloignés que jamais d'avoir un speaker et qu'il n'y a guère d'espoir [illegible]. Des dépêches télégraphiques [illegible] cette date la [illegible] pas encore constituée. N'y [illegible] terme à cet état de choses? Il est impossible cependant que cette étrange situation se prolonge indéfiniment. Les honorables ne peuvent pas s'entendre, ferraient-ils [illegible] retourner chez eux, car l'argent des contribuables s'en va et la patience du peuple s'épuise. Que ce jeu finisse au moins avec l'année; il n'a déjà duré que trop longtemps.

Nous lisons dans une dépêche télégraphique de la *Savannah Republican* que le 11 de ce mois, W. [illegible] recevait 101 voix et W. J. Brown [illegible]. M. Winthrop s'est levé à la clôture de la séance et a déclaré qu'il ne désirait plus être considéré comme candidat.

Le lendemain 12, à la dernière épreuve M. Brown a reçu 112 voix, M. Duer 26, M. Winthrop [illegible], M. Stanley 18. M. Brown a déclaré que M. Winthrop la veille, qu'il ne voulait plus être considéré comme candidat.

NOUVELLES D'EUROPE.

En attendant nos journaux français, que la [illegible] apportera probablement aujourd'hui, [illegible] à recueillir dans les feuilles du Nord ce que nous y trouvons et [illegible] transmis par le télégraphe.

FRANCE.

Un procès a été intenté au gérant du journal *La Liberté* pour excitation au mépris du gouvernement de la République.

Plusieurs nominations importantes ont été faites, entre autres celle de M. Arsène Houssaye, écrivain de talent, aux fonctions de directeur du Théâtre Français.

M. Baroche a retiré sa lettre de démission et reste procureur-général.

Le journal le *Temps* a été saisi pour un article relatif au procès de Versailles.

Le *Constitutionnel*, qui a été si longtemps l'organe du parti de M. Thiers, a déserté [illegible] et est maintenant acquis à l'Elysée.

Le rédacteur de l'*Echo de la République*, accusé de complicité dans la tentative insurrectionnelle du 13 juin, a été acquitté par le jury de Nantes.

La commission de finances a déjà examiné les nouveaux projets soumis à l'Assemblée par M. A. Fould. Elle approuve le maintien des droits sur les boissons et le rappel de la taxe de revenus.

La commission de l'initiative parlementaire recommandera le rejet de la proposition tendant à déclarer incompatibles les fonctions de ministres et celles de banquier.

On assure que la proposition de réduire l'effectif de l'armée a été discutée sérieusement par les ministres de Louis-Napoléon. Mais ceux-ci n'ont écrit qu'ils ne garantiraient pas le maintien de la tranquillité dans les départements sans un amoindrissant d'une manière notable les forces militaires de la France.

La division règne au camp des socialistes. Pierre Leroux a publié dans la *République* une longue lettre contre son ancien ami Proudhon qu'il appelle athée, anti-socialiste, Malthusien, &c.

Le *Moniteur* du 18 novembre renfermait un ordre ministériel annonçant qu'une commission a été organisée pour aviser au moyen d'établir à Paris et dans toutes les grandes villes de France, des établissemens de bains gratuits.

Le comité bonapartiste ou Club des Beaux-Arts imposera vivement la rue de Poitiers. Ce comité travaille à assurer le succès de la politique proclamée par le Président. Celui-ci donnera un grand bal aux Tuileries, le 10 décembre, anniversaire de son élection.

On parle d'un remaniement complet dans le personnel diplomatique et consulaire.

M. Guizot est à Paris: il reçoit tous les jours de nombreuses visites. Le général Moline de St-Yon, M. Dumon, l'amiral Mackau et M. Duchatel ont été ses premiers à se faire inscrire chez lui.

M. Pierre Bonaparte est en disgrace. Le général d'Herbillon, l'avait chargé de se rendre auprès du gouverneur-général pour hâter [illegible] renforts dont il avait besoin. M. [illegible] ayant rencontré les renforts [illegible] pas avec eux, mais s'em[illegible] Philippeville, il rentra en France.

[illegible]

Il a été livré à quatre régimens de ligne, par ordre du ministre de la guerre, des mousquets nouvellement inventés et qui portent la balle à 800 yards de distance.

L'assemblée législative a rejeté un projet de loi tendant à accorder au vice-président de la République un traitement additionnel de vingt mille francs.

Plusieurs duels ont eu lieu parmi les membres de l'Assemblée. M. Pierre Bonaparte a envoyé un cartel au gérant du journal le *Temps* et à plusieurs autres rédacteurs.

ESPAGNE.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que des ordres avaient été donnés pour faire rentrer en Espagne les troupes envoyées en Italie. A leur arrivée, la flotille espagnole sera partagée en deux divisions; la première fera voile pour les Antilles, la seconde pour les côtes du Maroc.

La reine a donné un grand diner au prince de Prusse, le 12 novembre. La reine-mère et le roi étaient présens.

La question du palais dort pour le moment. Borges, le célèbre chef carliste, est entré en Catalogne suivi d'une vingtaine de ses partisans.

Le président du Conseil a donné le 15 novembre un grand diner à M. Barringer, le nouveau ministre des Etats-Unis.

AUTRICHE ET ALLEMAGNE.

La nouvelle la plus importante d'Autriche est l'adhésion du gouvernement du cabinet aux doctrines mitigées du libre commerce. Il a été fait des ouvertures dans ce sens à la Prusse.

Rien de nouveau de ce dernier pays, si ce n'est que Frédéric-Guillaume se propose de retirer ses troupes des duchés et de cesser toute intervention dans les affaires du Schleswig-Holstein.

INDES.

Chutteer Singh, ses quatre fils et plusieurs autres chefs sikhs s'étaient remis à tramer de nouveaux complots contre les Anglais, ont été surpris par ces derniers à Uoritsir, et renfermés dans une citadelle par ordre de lord Dalhousie.

THEATRE D'ORLEANS—A la Nouvelle-Orléans comme à Paris la vogue s'attache au *Val d'Andorre*, ce chef-d'œuvre d'Halevy. L'admirable musique du compositeur français a conquis de prime abord les suffrages du public louisianais, et l'enthousiasme des habitués promet d'aller croissant à chaque représentation. La troisième est fixée à ce soir.

LITHOGRAPHIE—Nous avons vu une lithographie représentant l'intérieur du théâtre St-Charles. Ce travail, commandé à M. Tolti, passage de la Bourse, No. 11, par MM. Ludlow et Smith, est exécuté avec goût et fait honneur au lithographe.

RECOLTE DE COTON—La récolte de coton aux Etats-Unis, pour la présente année, est évaluée par une excellente revue commerciale à environ 2,729,000 balles; ce serait 398,000 de plus que l'année dernière. Nous croyons ce chiffre quelque peu exagéré. On calcule que 518,000 balles seront prises par nos manufactures; environ un million et demi par la Grande Bretagne et moins d'un demi million par la France.

SINISTRE—Le steamer *Gore* ayant à bord une brigade de carabiniers dirigés contre les Indiens du Canada, a été assailli sur le lac Huron par un coup de vent si terrible qu'on craint qu'il ne se soit perdu. Ce serait un affreux sinistre.

OUVERTURE DU PORT DE CARDENAS—Un ordre du surintendant des finances de l'île de Cuba a été transmis dernièrement à Washington par le consul des Etats-Unis à la Havane. Cet ordre porte qu'en vertu d'un decret de Sa Majesté la Reine Isabel, date le 2 octobre, le port de Cardenas sera ouvert au commerce étranger et aura les mêmes priviléges que les autres ports d'entrée de l'île, à dater du 1er janvier prochain.

INDIANA—Les deux chambres de la législature de l'Indiana se sont organisées lundi dernier. M. J. C. Read a été nommé président du Sénat, et M. George W. Carr speaker de la Chambre des Représentans.

HAITI—La tranquillité régnait dans l'*empire haïtien*, le 21 novembre. Faustin 1er devait s'embarquer le 24 à Jérémie pour la partie Orientale de l'île. Un grand incendie a éclaté le 15 à Port au Prince. De soixante-quinze à quatre-vingts maisons, situées dans le centre de la ville, ont été réduites en cendres.

Chronique Locale.

Un affidavit a été fait hier pardevant le recorder Genois par Laura Hinds, qui accuse Ursonne Woods de lui avoir volé, le mois d'avril dernier, une malle contenant divers objets évalués à $300. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusée.

—Sam Smith qui a déjà comparu en justice sous accusation de vol, a été arrêté hier par la police de la Première Municipalité, à bord d'un steamboat où il s'était introduit sans doute avec l'espoir de voler. Au moment où l'officier de police lui mit la main au collet, il lui fit remarquer que s'il avait eu la patience d'attendre un moment de plus il aurait au moins eu la satisfaction de le prendre en flagrant délit, puis il ajouta avec un cynisme dégoûtant, qu'il lui était indifférent d'être condamné à un mois ou à dix ans de prison, attendu qu'il se ferait libérer le lendemain par un *writ d'habeas corpus*. Le recorder a envoyé l'accusé en prison pour six mois.

—Les marchands qui font des installations extérieures le soir ne sauraient trop prendre de précautions pour mettre leurs marchandises à l'abri des voleurs. Ces honnêtes industriels ont trouvé un moyen très ingénieux pour débarrasser les vitrières de leur contenu. Il paraît qu'à l'aide d'un excellent diamant ils coupent les glaces des vitrières et s'emparent des marchandises en introduisant une paire de pinces par le trou qu'ils y ont pratiqué. On a enlevé par ce procédé ingénieux une douzaine de poignards, rasoirs et autres objets de chez M. Priuel, fabricant d'instrumens de chirurgie rue Royale.

—Joseph Gaspard h. c., a été arrêté mardi dans la Troisième Municipalité, sous l'accusation d'avoir frappé Manuel Castin h. c. d'un coup de poignard. Le dit Catin est dangereusement blessé.

—Jas. Donnelly, accusé d'avoir résisté à un officier de police dans l'exercice de ses fonctions, a été condamné hier par le recorder Genois à payer une amende de $20. N'ayant pu satisfaire à cette condamnation, il a été envoyé pour un mois à la maison de travail.

—Thos. Jones, alias York, a été envoyé hier par le recorder Genois devant la 1ère Cour de District, sous l'accusation d'avoir frappé l'officier de police Caleb.

—Deux individus ont comparu hier devant le recorder Genois sous accusation d'avoir enlevé le bâton enlorie servant d'enseigne à une boutique de barbier. Le recorder a condamné les délinquents à payer $10 d'amende chacun; ils se sont empressés de satisfaire à leur jugement.

—Sept individus ont comparu hier devant le recorder Genois sous l'accusation d'avoir troublé le repos public, et ont été punis selon la gravité de l'offense.

—André Clevelin et A. Hetier, accusés d'avoir volé 50 ou 60 sacs de sel de la Levée, ont été envoyés hier par le recorder Genois devant la 1re Cour de District.

—Un mandat d'amener a été lancé hier contre un homme de couleur, accusé de s'être introduit dans la chambre de M. Moss et d'en avoir enlevé plusieurs effets d'habillemens.

Grande Vente de Terrains.

Aujourd'hui, à midi, N. Vignié vendra à l'encan dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, 561 lots de terre élevés et près de la ville, situés au faubourg Kernion, à Gentilly.

Nous appelons l'attention de tous ceux que cette vente peut concerner et plus particulièrement des spéculateurs, à cause du long credit auquel elle se fera.

Les personnes qui désirent avoir des résidences vastes et agréables auront la facilité de s'y rendre dans des omnibus qui passent à une petite distance desdits terrains. La vente sera positive. Pour l'instruction des acquéreurs nous leur ferons savoir que Mme Gaines n'a pas de réclamations sur ces terres.

ROGNURES DU CORSAIRE.

A la répétition générale du *Testament de César*, la mère d'une des plus charmantes actrices des Français, Mme F...., interrompit à ce vers où l'on dit à propos d'Alexandre:

Aristote était son défaut.

—Mais, dit Mme F...., ce n'est pas un défaut; moi aussi je suis *aristote*.

L'illustre [illegible] F.... a beaucoup voyagé cet [illegible]; elle a visité notamment Plombières.—[illegible] pendant du plaisir que vous a procuré le voyage, lui disait une amie, vous avez dû renouveler connaissance avec la *géographie*?

—Impossible, ma chère; mon mari était fort pressé et nous fûmes obligés de la laisser à trois ou quatre lieues sur notre gauche. Je compte m'y arrêter à mon prochain voyage.

[illegible]-SERIA—Ce n'est pas assez de la taxe sur [illegible] chiens. Voilà qu'on rêve aussi un impôt sur [illegible] chats, à la grande satisfaction des rats. [illegible] fait, en temps de République, il est juste [illegible] se montre favorable à la race des ron[illegible]

[illegible] mémoires attendus de M. Pasquier occu[illegible] ours une grande place dans les conver[illegible] des salons. L'ex-chancelier est souvent [illegible] par des personnages qui s'attendent à [illegible]—Que ferez-vous? lui deman[illegible] lorsque vous aurez en fait [illegible] viendront contredire?—Quant à [illegible] le vieux duc, je ne suis nullement [illegible] Pullement tout simplement, [illegible]

La nouvelle que Bem, en embrassant l'islamisme, était devenu tout à coup pacha à trois queues, a causé une émotion profonde dans tout le monde phalanstérien et notamment rue de Beaune, au bureau de la *Démoc. pac.* Il a été question d'abord d'une émigration en masse, mais par égard pour la vieille Europe que l'on ne veut pas laisser livrée à l'erreur, les disciples de Fourier se contentent d'envoyer à Constantinople un certain nombre d'agents fidèles chargés d'en rapporter des *considérantes* à l'œil. On assure que les deux plus belles sont réservées *in petto*, à M. E. de Girardin et à M. Pelletan.

Décidément, c'est de l'Orient que nous viennent les.... queues!

Que M. Ledru-Rollin ait été mis à la porte des Arts-et-Métiers; c'est possible. Mais qu'il ait sauté par le vasistas, les démocs ne veulent pas en convenir, malgré le témoignage fort désintéressé de certains spectateurs, qui assurent que le chef de la Montagne était fort aplati. M. Ledru-Rollin, à les en croire est toujours un héros.

Un père demandait à sa progéniture, en vacances, à quel héros de l'antiquité il fallait comparer Ledru-Rollin.—A Achille, répondit le jeune espoir de la Rouge.—Pourquoi donc?—C'est que, comme le héros grec, il s'est montré vulnérable aux talons.

Le père a trouvé que son fils en savait trop.

On sait que grâce au bon plaisir de messieurs les grammairiens, le mot *orgue* est du sexe masculin au singulier, et du sexe féminin au pluriel.

Aussi un de nos grands dilettantes, M. de la M...., qui ne veut pas se brouiller avec nos rhéteurs, disait dernièrement, en parlant de l'orgue de Saint-Sulpice: "C'est un des plus *belles orgues*."

CROQUIS A LA PLUME—On se rappelle l'incident qui a suivi mercredi soir l'évacuation de la tribune des journalistes.—Un Montagnard, le citoyen Miot, persistant à protester, a été deux fois rappelé à l'ordre, avec insertion du fait au procès-verbal et suppression des 25 francs pendant huit jours.

Cette application du règlement appelle nécessairement l'attention sur le citoyen Miot, ancien pharmacien à Cosne, représentant de la Nièvre.—On cite des traits fort excentriques de ce législateur.

Entre autres particularités, il lutte avec le père Ronjat pour la longueur de la barbe.—Sous Louis-Philippe, 1831, le citoyen Miot entra dans le mouvement radical, laissa pousser sa barbe et dit à ses co-religionnaires politiques.

—Citoyens, je prends l'engagement de ne me faire raser que le jour où la République sera proclamée en France.

En effet, il ne fit tomber sa barbe que le 26 février 1848, jour auquel on apprit dans la Nièvre la proclamation du gouvernement provisoire.

Mais depuis lors, la réaction, l'affreuse et infâme réaction redevint maîtresse du pays. Cela commença surtout à prendre tournure sous la présidence du général Cavaignac. Après le décret de mise en accusation des citoyens Louis Blanc et Marc Caussidière, le citoyen Miot rassembla encore une fois ses amis politiques et leur dit:

—Citoyens; je prends l'engagement sacré de ne me raser que le jour où la Sociale sera proclamée en France.

C'est pour cette belle profession de foi qu'il a été élu représentant du peuple.—Il paraît cependant que son triomphe n'a tenu qu'à un cheveu.

UN DEMOC—Citoyen, les affaires s'embrouillent terriblement dans le Maroc.

UN BEAU—Bah! bah! ça s'arrangera entre la poudre et le canon.

—Ça ne s'arrangera pas. Il faudrait un homme pour cela, et il n'y a pas d'homme dans les blancs.

—Alors prenez un rouge. Envoyez en Afrique le citoyen Adam, cambreur de cuirs, et je ne donne pas deux sous des marocains.

On lit dans le *Moniteur* la réclame suivante assez jolie pour avoir droit de cité dans nos *Nouvelles à la Main*.

—Au théâtre de Montansier, la vogue est comme la lune, elle va toujours en croissant.

Un loustic de limonadier du boulevart du Temple a refusé de rendre la caricature du *Charivari* représentant M. Cr mieux effrayé de sa ressemblance. On peut voir tous les jours sur les vitres du café ***, cette effroyable image au-dessus de laquelle, pour comble d'horreur, le limonadier a écrit: *Café au laid*.

Nous demandons la tête de l'affreux....limonadier.

Il y a en ce moment à Beauvais une troupe d'acteurs nomades.

Un débutant de cette bande, homme nouvellement recruté, qui n'avait par conséquent jamais paru sur les planches, fut chargé pour son début de remettre une lettre à une dame et de lui dire; "Madame, voici une lettre qui presse."

Dans son trouble, le pauvre homme perdit la tête et s'écria en regardant la rampe:

—Ah! mon Dieu, madame, que de chandelles!

CITÉS OUVRIÈRES.

M. Béchard, dans un livre qu'il vient de publier, intitulé: LA COMMUNE, L'EGLISE ET L'ETAT DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES CLASSES OUVRIÈRES, s'exprime en ces termes sur les cités ouvrières:

"On évalue communément à 75,000 le nombre des ouvriers domiciliés à Paris, et à 30,000 le nombre des ouvriers nomades, nombre dans lequel les ouvriers en bâtiments entrent pour les deux tiers. Le nombre des ouvrières est d'environ 60,000; joignez à cela environ deux jeunes garçons par famille d'ouvrier mariée ou vivant en concubinage, soit 100,000 gamins prêts à toute heure au désordre; joignez-y 4,000 chiffonniers, industriels bohémiens, dont la moitié au moins est profondément corrompue; et jugez tout ce que peut fournir d'élémens perturbateurs et anarchiques cette population ouvrière de 265,000 âmes désolée par la misère, et tantôt travaillée par les sociétés secrètes, tantôt chauffée par les prédications incendiaires des clubs.

"Dans un ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales, un chef de bureau de la préfecture de la Seine, M. Fregier, décompose soigneusement cette population ouvrière et croit en pouvoir détacher trente-trois mille hommes et vingt mille femmes appartenant aux classes vicieuses de la société. "Il n'est pas, dit-il, dans mon intention de prétendre que les personnes représentées par ces nombres soient toutes vicieuses au même degré: il y a des gradations dans leurs déréglemens; mais, à l'égard des ouvriers que j'ai détachés de la masse, l'intempérance est un vice qui leur est commun à tous, et il en est près de la moitié [17,000] chez qui elle est portée jusqu'à l'abrutissement. A l'égard des ouvrières, on peut admettre que les deux tiers d'entre elles doivent être rangées dans les catégories les plus corrompues de la classe vicieuse, à cause de la bassesse de leur inclination, de leur immoralité ou de leurs déportemens. Sur ce nombre, il en est environ deux mille qui entrent pour moitié dans le chiffre des filles publiques insoumises.

"Quant aux chiffonniers, nous en évaluerons la partie corrompue à la moitié, c'est-à-dire à 2,000, y compris femmes et enfans. Ce nombre, reuni aux fractions extraites des nombres précédens, donne un total de 56,000 personnes outre les gamins, lequel constitue un des principaux élémens de ce ramas d'individus formant, dans les grandes villes, la lie des populations.

"Ce rebut des classes ouvrières devient surtout dangereux par son contact avec la portion vicieuse des classes aisées. Les élémens les plus dangereux de la classe oisive et dépravée sont les joueurs, les filles publiques, leurs amans et souteneurs, les maîtresses des maisons de prostitution, les vagabonds, les fraudeurs, les escrocs, les filous et les voleurs, les voleuses et les recéleurs. Des renseignemens recueillis à l'aide des registres de la police, les statistiques de la justice criminelle et d'autres documens analogues, ne portent pas à moins de 30,000 le nombre de ces êtres dépravés; de sorte que la capitale a perpétuellement dans son sein 36,000 malfaiteurs sur lesquels toute action soit morale, soit policière, est à peu près nulle.

"Pour remédier au mal qui résulte de l'agglomération des ouvriers dans les grands centres de population, pour favoriser d'une part leur dispersion dans les campagnes, de l'autre l'amélioration de leurs habitations, soit rurales, soit urbaines, il faudrait organiser libéralement et doter de ressources suffisantes les autorités communales, en même temps que favoriser les associations charitables qui viendraient se grouper autour des conseils locaux, pour seconder de leur influence et de leur bourse l'action de l'autorité publique.

"La répartition des populations entre la ville et la campagne soulève plusieurs questions délicates que domine de toute sa hauteur l'immense problème de la préférence à accorder en ce pays à l'industrie agricole et à l'industrie manufacturière. Nous ne voulons pas sonder les profondeurs de cette question et mettre en présence les théories de Sully et de Colbert; nous nous bornons à constater les développemens excessifs de notre industrie manufacturière et le progrès parallèle de la plaie du paupérisme.

"Une protection efficace accordée à l'agriculture, de sages entraves opposées à la multiplication des usines dans les grands centres de population pourraient remédier en grande partie au mal général.

"Quant à la question spéciale des habitations d'ouvriers, deux sortes de mesures peuvent être prises: des mesures administratives et des mesures législatives. Pour les unes comme pour les autres, c'est dans les notabilités et les autorités locales, bien plus que dans le pouvoir central, qu'on trouvera des ressources et des moyens d'action efficaces.

"L'Angleterre et la Belgique nous ont devancés dans cette voie. A la suite de l'enquête faite en 1844 par le parlement anglais, sur la situation des grandes villes et des districts populeux, on reconnut qu'à Londres, dans la paroisse d'Hanovre-Square, 1,475 familles n'avaient pour se loger que 2,175 pièces pourvues de 2,510 lits!

"Lord Ashley, dont l'attention fut éveillée par ce fait, se hâta alors de fonder, de concert avec quelques membres éminens de l'aristocratie anglaise, la société pour l'amélioration de la condition des classes ouvrières. Cette société, constituée au capital de 100,000 livres sterling, a déjà construit quelques maisons modèles où elle loue des appartemens de trois pièces pour une somme hebdomadaire de 4 fr. 35 c. à 7 fr. 50, et qui remplaceraient pour à peu ces réceptacles de misère, de vice et d'ordure, où souvent une chambre réunit jour et nuit 20, 30 et jusqu'à 40 individus. Cet exemple commence à être suivi sur une vaste échelle; et, dans la séance de la société métropolitaine du 30 janvier 1848, lord Ashley a annoncé que non seulement à Londres, mais à Edimbourg, à Glasgow, à Bath, à Brighton, à Macclesfield, les membres du clergé et des comités locaux rivalisaient de zèle pour multiplier et louer au plus bas prix possible aux ouvriers des maisons saines et commodes.

"En Belgique, on s'occupe depuis long-temps de cette question. En 1838, une commission fut nommée par le conseil central de salubrité publique pour constater l'état des habitations de la classe ouvrière, et pour proposer les moyens de l'améliorer. Un économiste belge, M. Ducpétiaux, publia et adressa en 1845 au conseil communal de Bruxelles et au conseil central de salubrité publique un mémoire accompagné de plans, où la question est examinée sous les rapports hygiéniques, administratifs et financiers; ce mémoire a été approuvé et envoyé à une commission de trois membres. En attendant la solution, une association s'est formée spontanément à Liége sous le titre de: *Société pour la construction de maisons d'ouvriers*. Cette société, dont le but est de procurer aux ouvriers des habitations salubres à prix réduits, et de leur faciliter les moyens d'en devenir propriétaires, a commencé à opérer avec d'autant plus de facilité qu'en Belgique les libertés communales sont très étendues, et que les mesures d'assainissement peuvent être légalement décrétées par l'autorité municipale sans l'intervention du pouvoir central. Une société semblable vient de se former à Berlin, au capital de 50,000 thalers (180,000 fr. environ), et a déjà fait construire une douzaine de maisons.

"La loi municipale française, quoique moins féconde en ressources que les lois belges et allemandes, donne cependant la faculté et même impose l'obligation aux autorités communales de veiller à la salubrité publique, et la cour de cassation a consacré plusieurs fois le caractère obligatoire des réglemens de police édictés dans ce but et attaqué par l'intérêt privé. On peut donc sans excès de pouvoir suppléer au silence de la loi du 22 juillet 1791, qui, en réglementant le régime des logemens garnis au point de vue de la sûreté et de la tranquillité publiques, n'a rien prescrit touchant la salubrité intérieure de ces logemens. Le conseil de salubrité publique, qui siége à Paris auprès du préfet de police, le comité consultatif d'hygiène publique établi le 22 août 1848 près du ministère de l'agriculture et du commerce, les conseils et les commissions de salubrité et d'hygiène publiques créés dans chaque département par l'arrêté ministériel du 18 décembre 1848, peuvent déjà imprimer aux conseils municipaux un élan que seconderaient les associations privées de bienfaisance débarrassées des entraves qui s'opposeraient à leur action. Les municipalités, mises en possession de franchises et de ressources plus étendues que celles dont elles jouissent, assainiraient les quartiers par des percemens de rues et par des subventions accordées aux constructeurs de maisons spécialement destinées à des logemens d'un prix peu élevé. Elle encourageraient les associations charitables qui se formeraient pour faciliter la construction, la location et même l'achat de ces maisons par les ouvriers.

"Une société de ce genre, la *Société des Cités ouvrières*, s'est déjà formée à Paris sous le patronage du président de la République, au capital de six millions de francs. Son but est de procurer aux locataires de ces cités des logemens sains, bien aérés et surtout à des prix au-dessous de ceux qu'ils paient pour une seule chambre dans des maisons insalubres; les logemens se composeront d'une petite cuisine et de deux chambres à coucher, et aussi d'une seule chambre, et seront chauffés au moyen de calorifères qui, en été, serviront de ventilateurs.

Les bâtimens seront élevés de trois étages, et séparés les uns des autres par des cours et des jardins; les rez-de-chaussées seront disposés en magasins, boutiques et ateliers. Chaque bâtiment contiendra 40 à 50 familles; un lavoir, un établissement de bains et une salle d'asile pour recevoir les enfans pendant que les mères se rendront à leurs travaux, seront établis dans chaque cité. Il y aura des chambres meublées dans les prix de 6, 8 et 10 fr. par mois, pour les ouvriers et ouvrières qui n'auraient pas le moyen d'acheter un mobilier; une partie du prix sera affectée à la location de la chambre, et l'autre au remboursement des meubles, qui appartiendront aux locataires après parfait paiement. Une grande salle sera destinée à un chauffoir public; elle pourra aussi devenir le lieu de réunion des ouvriers de l'arrondissement qui voudront se faire embaucher. Les patrons trouveront là des hommes de tous les corps d'état. Ces ouvriers se feront inscrire chez l'inspecteur de la cité, qui vérifiera leur livret; ce qui deviendra une indication certaine pour les patrons qui auraient besoin de travailleurs.

"Ce plan est déjà en exécution, et la construction de la cité ouvrière du 2eme arrondissement, située rues Pétrelle et Rochechouart, se poursuit activement. Déjà les bâtimens ont atteint le quatrième étage, et prochainement ils seront couverts. Les dispositions de ces travaux, dirigées par M. Veagny, sont très heureuses. En laissant beaucoup d'air dans les cours, on a su leur conserver la verdure des jardins qui avoisinent la cité. De vastes escaliers conduisent, à chaque étage, à de grands couloirs bien éclairés, sur lesquels débouchent les logemens; on peut ainsi circuler facilement dans tous les bâtimens. L'aspect extérieur de la cité, quoique sans luxe, ne manque pas d'une certaine élégance."

Grande Vente par catalogue, de Marchandises sèches.

Nous appelons l'attention des marchands à la vente par catalogue de marchandises sèches qui se fera aujourd'hui à dix heures, chez F. H. Pettpain, No. 6, rue du Canal.

Aujourd'hui, à 11 heures, M. J. A. Beard commencera la vente de la belle collection de tableaux de Cook, rue St-Charles. La vente sera continuée à 6 heures et demie du soir. La vente sera sans réserve et les amateurs de peinture ne retrouveront jamais peut-être une occasion aussi belle que celle-ci.

PAR J. A. BEARD.

JEUDI—A la galerie de Cook, rue St Charles, un choix de tableaux des maîtres anciens et modernes.

VENDREDI—A la Bourse St Louis—Propriétés améliorées et non améliorées dans les Première, Deuxième et Troisième Municipalités.

SAMEDI—A l'Arcade de Banks—Lots de valeur améliorés et vacants dans la Deuxième Municipalité et à Lafayette.

Bureau de l'encanteur No 10, Passage de l'Arcade de Banks. 17 dec

Décédée hier à 4 heures après midi, Mademoiselle ADELE ESNAULT, née en Normandie. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, à 4 heures. Son corps est exposé No. 60, rue de Chartres. Ses amies et connaissances sont priées d'assister à son enterrement, sans autre invitation.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 19 DECEMBRE 1849.

Le marché au coton est en calme plat; les détenteurs et les acheteurs n'ont encore pu s'entendre sur les prix. Ceux-ci demandent une baisse plus considérable que les premiers ne sont disposés à accorder.

Il s'est vendu aujourd'hui 300 boucauts de sucre aux anciens prix. Environ 800 barils de mélasse ont changé de mains, la plus grande partie à 30½ cts le gallon.

La farine est lourde aux anciens prix. Le mais est peu demandé et ne vaut que 43 à 44 cts pour les lots ordinaires d'expédition.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est le même.

Le fret est ferme.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIÉS.—

Navire Albania, Crowell, pr New-York.
Carnatic, Devereaux, pr New York.
Scargo, Howes, pr le Havre.
European, Whiting, pr Trieste.
Barque Nashua, Mortimer, pr Philadelphia.
Brick Albein Cooper, Giles, pr St Pierre (Mart.)
Goelette Ira Bliss, Young, pr Apalachicola.
Steamer Oregon, Montgomery, pr Louisville.

—ARRIVÉS.—

Navire Alesto, Cook, de Brême.
John Garrow, Hamilton, de Liverpool.
Barque Gov Hinkley, Loring, de New York.
Brick Susan Spofford, Spofford, de New-York.
Geo Washington, Knowlton, de Kingston.
Henry, Baker, de St Marks.
Goelette Star, Parker, de Aransas.
Havana, Symms, de Mobile.
Monterey, de Mobile.

—STEAMERS.—

Aleck Scott, Swon, de Memphis.
R. C Oglesby, Blackstone, des Attakapas.
Moudiana, Laroze, de la Balize.
New Orleans, Whitten, de Cincinnati.
De Witt Clinton, Devisey, de Pittsburg.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

America, pour Boston..........le 15 Décembre
Canada, pour New-York..........le 20 Décembre

D'AMERIQUE.

America, de Boston..........le 9 Janvier
Canada, de New-York..........le 23 Janvier

LYCÉE DE LA 2ME MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre DOCTEUR MITCHELL de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui crée la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doit se composer d'environ 40 séances sont:

Billets pour un cavalier et deux dames, $ 3 00
do do pour une personne, 2 00
Entrée pour une seule séance, 50 c.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance pourront s'obtenir à la porte.

N. R. JENNINGS, EDWARD McFERSON, EDWARD RAWL, } Comité de la bibliothèque et du Lycée. 20dec

EN déchargement des navires Robert Hooper, Lucas, Shuffield, Rajah, Toronto, Rienzi, Tedesco, Sarah, Swan, &c; MORUE—250 caisses et 15 demi tambours. SAUMONS—50 barillets et demi do. LANGUES DE MORUE—50 do do. CORNICHONS ET KETSHUP—[illegible] caisses. BEURRE DE GOSHEN—45 frequins. BAQUETS PEINTS—100 jeux de baquets. PAPIER DE PAILLE—[illegible] rames double couronne. BALAIS—100 douzaines. FROMAGE ANGLAIS—[illegible] caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 20 déc 79, rue Tchoupitoulas.

CHAUX—700 barils chaux de l'Ouest, à vendre par E. CHAPMAN, 5 dec 58, rue Tchoupitoulas.

Marchandises à bon marché, pour présents du premier de l'an.

C. M. SIMPSON, 28 rue de Chartres.

VIENT de recevoir un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à très bas prix, savoir:

De bonnes indiennes à bon teint à 6 1/4 c. la yarde.
Do grande largeur à 12 1/2 c.
Un grand lot de mousseline de laine à carreaux à 15 c. la yarde.
Un grand lot de rep cachemire à 30 c.
Mérinos français et anglais.
Un lot de schals de laine à bon marché.
Cravates en laine.
Mouchoirs madras.
Un grand lot de mantelets noirs simples, prix très modérés.
Toutes les marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues à très bas prix. 20 dec

Marchandises sèches vraiment au rabais.

C. M. SIMPSON, 28 rue de Chartres, offre à vendre à des prix très modérés, les marchandises suivantes:

Soierie riche pour robes;
Satin de Chine changeant;
do do broché;
Riche soie brochée et glacée, nouveau genre;
Soierie blanche brochée très riche;
Soie écossaise pour enfants, satin noir;
Soierie noire à raies satinées;
Un grand assortiment de soierie noire de toute dimension.
Cachemire et mousseline de laine;
Riche cachemire brodé en velour;
Cachemire soie, nouveau;
do uni de toutes couleurs;
Un grand assortiment de mousseline de laine, qui sera vendu au prix coûtant pour s'en défaire le plus tôt possible;
Schals crêpe de Chine très riches de $10 à $30;
Schals en cachemire très riches;
do noir pour deuil;
Schals en laine, communs, à tout prix;
do en soie noire et en couleur;
Ainsi qu'un grand assortiment de mouchoirs unis et brodés à tout prix;
Gants et bas;
Un grand assortiment de mantelets noirs et en couleur, unis et brodés, à des prix excessivement bas. 20 dec

GAMBLE & BOYLE, No. 9, rue Bienville, reçoivent dans ce moment par les navires Adeline Cato et Virginia, de Liverpool, les marchandises suivantes, convenables pour le marché mexicain: Indiennes 9/8; mousselines et organdies imprimées, 9/8; do noir et blanc; coton à coudre; en bobines et pelotes; bretagne et estoupilles, pie toiles, 7/8 et 4/4; creas legitimas, coutil fantaisie, coton et fil, imperial, 4/4; bayetas de cien hilos, flanelles imprimées, prunelles et draps, mouchoirs rouges imprimés; coutil coton satin en couleur, 3/4, 7/8 et 4/4; mouchoirs anglais Coraha, &c.

Ainsi que les articles suivants, sur lesquels ils appellent l'attention des acheteurs.
Toiles d'Irlande, 4/4 assorties.
Toiles à drap, 5/4, 10/4 et 12/4.
Toiles de Paris et Jaconats imprimée.
Ginga fil et lustados.
Colettes et toiles grises de différentes qualités.
Ouvrées et damassées de 8/4 et 10/4.
Serviettes et nappes damassées.
Ouvrées œil de perdrix et huckaback.
Coutils fantaisie, blancs et gris.
Toiles grises pour habitation.
Mouchoirs batiste fil pour hommes et femmes.
Bois à coudre et dentelles assorties.
Châles laine à carreaux et cachemire.
Bobinet 12/4 et brin fil.
Mousselines suisses, unies et à carreaux.
Tarlatane et percales blanches, 6/4.
Indiennes rouges à petits dessins.
Ginghams et percales pour doublures.
Brown Hollande et fil jaloné.
Fil Alexandre en bobines, &c. 20dec

Plants de Cannes à sucre—Bananes
A VENDRE en débarquement de la goelette Renaissance, venant de Tampico, vis à vis la rue Jefferson
1,700 Plants de Cannes à sucre.
Un lot de Bananes. 20dec—3

A LOUER—Le rez-de-chaussée du magasin No 73, rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet. S'adresser au No 116, rue du Canal. 20 dec—au 1er j

EGARE OU VOLE sur la Levée, vis-à-vis la rue St-Louis, le 12 décembre 1849, une JUMENT grise marquée de la lettre K sur la cuisse gauche. Cette marque est blanche. J. P. SOUBIRAN, encoignure 20 dec—3 Grande Hommes et Esplanade.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de cigares de choix, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 20 dec 36, rue de la Vieille-Levée.

DIVERS—Un bon assortiment de fruits au jus, pâtés truffés, confitures, liqueurs superfines, vins fins et de toutes espèces et de conserves de tous genres, à vendre en magasin de DUNTZE & IKEN, 20 dec encoignure Royale et Conti.

PRUNES SECHES—12 caisses de prunes sèches en grands paubans, à vendre par DUNTZE & IKEN, 20 dec encoignure Royale et Conti.

ARRACK—2 pipes d'Arrack de Goa, à vendre en quantités convenables aux acheteurs. DUNTZE & IKEN, 20 dec encoignure Royale et Conti.

SUCRE raffiné—300 colis sucre de New York et Boston, en pain, en poudre et écrasé, en déchargement des navires Rajah et Katharine, à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE, 20 dec 26, Vieille Levée.

POMMES DE TERRE—250 barils première qualité à vendre par E. CHAPMAN, 20 dec No 59, rue Tchoupitoulas.

MAIS—800 sacs mais blanc et jaune, à vendre par E. CHAPMAN, 20 dec 58, Tchoupitoulas.

MAGASIN DE FOURRAGE—Foin, avoine et son, à vendre par E. CHAPMAN, 22 dec 58, Tchoupitoulas.

TROUVE—Un portefeuille, contenant des billets de banque et des comptes. E. CHAPMAN, 20 dec No 58, rue Tchoupitoulas.

CHAUX—500 barils chaux fraîche des carrières de marbre du cap Girardeau, en débarquement des bateaux St Louis et Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 3oct 210, rue St Louis.

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES.
ALMANACHS pour 1850 de toutes espèces;
Agendas pour 1850 de cabinet et de poche;
Almanache de la Louisiane;
Almanachs illustrés;
do Comiques;
do Prophétiques;
Double Négocie de Mathieu Lensberg;
Agenda-Ephemerides ou memento de cabinet;
Agenda de poche, différents genres;
A vendre chez Victor Hébert, à des prix excessivement réduits. 19 déc

Cordages de Manille.
100 ROULEAUX—En débarquement du navire Robert Hooper, de Boston, assortis de 1 1/4 pouces à 6 1/2, à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 déc 89 et 91, rue du Camp.

CIGARES de Principe de la marque du steamboat, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 19 déc 17, rue de la Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—600 milliers de tous prix et qualités, en magasin et à vendre par J. N. RICULFI & Co, 17 déc 17, rue de la Commune.

VINS fins d'Espagne, sherry et amontillado d'importation directe, à vendre par J. N. RICULFI & Co, 19 déc 17, rue de la Commune.

EN MAGASIN—
60 barriques vin rouge de Bordeaux Queyries.
12 do do deMontferrand.
15 do do do Cantenac.
8 demi do do do do
46 barils vin blanc Barsac et Sauterne.
6 barils vinaigre de vin blanc.
8 do vieux cognac J. & J. Prom & Co.
27 do cognac La Rochelle, de preuve.
180 caisses vin St-Julien, Bordeaux.
185 do do do qualité supérieure.
A vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 17 dec 22, Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE—40 sacs café de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 18 déc 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 cigares de la Havane, Regalias, Pantelas, Millares des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 19 déc 22 Vieille Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—8 demi barils boîtes de Gouyave, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 19déc 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLES—5 balles cire blanche d'abeilles, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 19 dec 22, Vieille-Levée.

DANS les magasins de la Douane—100 caisses vin rouge sujettes au drawback, à vendre par FDO. DE FUENTES, 19 déc 22, Vieille-Levée.

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record, 4 balles papier à cigarettes, en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, 19 déc 22, Vieille-Levée.

NAVIRE Lyma, de Bordeaux—75 futailles eau de vie 6me et 1re preuve, de la marque A. Moreau, de LaRochelle, à vendre à des conditions libérales par THOMAS PINET & Co, 10déc 185, rue Royale.

EN Douane et en magasin—280 futailles eau de vie 6me et 1re preuves, de différens âges, des marques suivantes:—Pinet, Castillon & Co, de Cognac; United Proprietors, A Moreau, de LaRochelle, Gigon de St-Georges d'Oleron, Bouvet Jne, de Bordeaux, un choix de vins de Bordeaux, Bourgognes, Champagne, Liqueurs, Fruits au jus et à l'eau de vie, liqueurs, etc, à vendre par THOMAS PINET & Co, 10déc 185, rue Royale.

EN déchargement du navire Massachusetts de Bordeaux:
79 barriques vin rouge St-Estèphe;
86 do do St-Julien;
A vendre par V. & E. MAIGNAN, 8 déc 85 et 87, rue St-Louis.

EN déchargement du brick Presto, de Bordeaux:
200 caisses vin rouge St-Julien;
A vendre par V. & E. MAIGNAN, 8 déc 85 et 87, rue St-Louis.

GRAND RABAIS.
SOIERIES, SCHALS, CACHEMIRES.
MOUSSELINES laines, manteaux mérinos français, visites, mantilles, paletots, et toutes espèces de marchandises d'automne et d'hiver, réduites de vingt pour cent, à vendre par THOMAS BRADY, 5 déc 29 rue Chartres.

CARBONATE DE SODA—8 barriques, à vendre par E. J. HART & Co, 28 déc 79, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Perrière, du Havre 1000 Damejeannes de à gallons. A vendre par S. TALAMON, 25 nov 188—188, rue Royale.

EAU-DE-VIE en magasin—
13 1/2 pipes J. J. Dupuy, Cognac de preuve 1845
10 1/2 pipes J. Decanstaing & Co, " de preuve
5 1/4 " Martellon, " de preuve
20 1/4 " J. J. Dupuy vieux, " la preuve 1845
20 1/4 " Martellon, " la preuve 1845
10 1/4 " J. B. Clere, " la preuve 1845
10 1/4 " Hy. Button, " la preuve 1845
A vendre par S. TALAMON, 188—188, rue Royale.

TABAC de Java pour [illegible], à vendre par [illegible] TARDOS, [illegible] Vieille Levée.

[Images: train locomotive and car]

Chemin de fer du golfe du Mexique
PRIX RÉDUITS.
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3me Municipalité.
Jusqu'à Proctorville—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.

PRIX 50 cent. Enfants et esclaves 25 cents. Les chars qui partiront du lac à 10 heures du matin, et de la ville à 1 1/2 heure de l'après midi, s'arrêteront pour prendre du fret et des passagers le long de la route.

DEPARTS.
DE LA VILLE: à 6 1/2 heures A. M., 1 1/2 " P. M.
DU LAC: à 10 heures A. M., 5 " P. M.

Les chars qui partiront de la ville à 6 1/2 heures du matin, et du lac à 5 heures P. M., ne s'arrêteront qu'aux endroits ci-après: à la rue Congrès, aux Casernes, à Versailles, à l'habitation Cucullu, à celle Ducros, à la maison de Cour de la Terre aux Bœufs, à l'habitation Santiago et à celle de J. Toutant. Le samedi un train extra partira du Lac à 5 heures 1/2 A. M. et quittera la ville à 4 heures 1/2 P. M. Le dimanche il y aura un train spécial qui partira de la ville à 10 heures A. M. et du lac à 3 1/2 heures P. M. 16 oct

P. & E. REILLY
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.
ONT reçu par le navire Williams, du Havre, un assortiment nouveau de broderies fines, comprenant:
Mouchoirs brodés garnis et non garnis;
Pelerines do do;
do dentelle, nouveau patron;
Cols et manchettes;
Robes et bonnets de baptême, &c.;
Rideaux dentelle brodés de 5 à 20 piastres la paire;
Baréges riches, brodés;
do imprimés haute nouveauté;
Grenadines do do;
Mousselines et tulles brodés pr robes de soirées;
Aussi—Un grand assortiment de châles en crêpe de Chine brodés et unis, blancs, cerise, rose, saumon et cramoisi, depuis $8.
Nous avons constamment en magasin l'assortiment le plus complet de toiles d'Irlande des meilleures fabriques, ainsi que les damas de 6 à 12/4, nappes et serviettes pour service complet, toiles à draps, &c;
Couvertures de laine fine de toutes grandeurs.
Rubans de velours noir et couleur du No 1 à 12, pour garniture de chapeaux et confections. 1 déc

LA société qui existait sous le nom de FRANÇOIS EMILE BOLLIVET & HENRY ZORN est dissoute d'un commun accord. La maison sera continuée sous la raison de E. BOLLIVET & CO. Rue Royale, entre St-Pierre et Orléans. 16 déc—2f

A VENDRE pour cause de départ, une très bonne domestique, mulâtresse de 20 ans, parfait sujet, recommandable sous tous les rapports; elle s'entend parfaitement à la direction d'une maison; elle est couturière, parfaite blanchisseuse et repasseuse en fin; elle est aussi cuisinière, et peut faire toute espèce de pâtisseries. S'adresser rue Dumaine 261. 18 déc—1ff

VINS FINS ET LIQUEURS FINES.
VERMOUTH en barils et en caisses,
Madère " do do,
Xerès " do do,
Porto " do do,
Vin de Chablis
Do " Volney, Vin de Mureault,
Do " Chambertin, Do " Pomard,
Champagne; Ratafia; Curaçao, etc., etc.
Reçu de MM. Bodin Frères & Co, de Paris, et à vendre par BERNARD TURPIN, 18 déc No 20, Vieille Levée.

HORTICULTURE.
UN jardinier généralement versé dans les diverses branches de son art, désire trouver de l'emploi. Les meilleures renseignemens de capacités et de moralité seront fournis en cas d'application à la courve de M. Bach, Place St Antoine, rue Royale, derrière la Cathédrale.
Arbres, plantes et arbrisseaux en tout genre, à vendre aux prix les plus modérés. 18 déc—3

POELE—Un grand poêle de seconde main n'ayant que quelques jours de service et convenable pour la chambre d'un steamboat ou un comptoir, à vendre par EMMERSON, TOURNE & CO., 18 déc 158, rue Tchoupitoulas.

BAYETAS & CANTONES—16 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en déchargement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 18 déc 12, rue Conti.

CHAUX A SUCRE—150 barils extra Ste Genevieve et autres marques, à vendre en boucauts ou barils, par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

CHAUX DE THOMASTON.—700 barriques chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—50,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—350 barils plâtre calciné des meilleures qualités, à vendre par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

CIMENT—600 barils ciment hydraulique de Noward & Rosendale, et Nelson & Brown, à vendre par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

CRINS A PLATRE—3,000 boisseaux à vendre en boucauts et barriques par BLOIS & PORTIER, 18 déc 91, rue des Magasins.

Aux Brasseurs et aux Fabricants de Salsepareille.
20 balles de 15 lb. chaque, houblons à bière longs et pointus.
30 balles de 30 lb. chaque, petits houblons pointus, importés des meilleures manufactures espagnoles, en magasin et à vendre par P. CUSACHS, 18 déc encoignure St-Philippe & Condé.

BOUTEILLES—300 caisses bouteilles pour du Porto, en magasin et à vendre par P. CUSACHS, 18 déc encoignure St-Philippe et Condé.

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe Suisse de Yersen et Lecoultre, 50 do do de Dubied père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St Louis.

VERITABLE VIN de Médoc, très supérieur et d'une bonne année—4 barriques cru Chateau le Crock, de Germauville, 1844; 18 barriques Iroquery Lalande, 1844; 20 do Milon Pauline, 1844.
Tous les vins ci-dessus ont été importés l'année dernière par le soussigné, qui les a fait soigner avec la plus grande attention et les vendra à des prix raisonnables. A. CARRIERE, 18 déc 25, Vieille-Levée.

VIN DE MEDOC, bon ordinaire, pour familles—
40 barriques vin de Marcau, 1845
30 barriques vin do do 1847
25 do do Vr Bachelot Courtes, 1845
150 do St Laurent Médoc, 1846
75 do St-Julien Médoc, do
50 do Haut-Talance, do
100 do Pte. Côte de Bourge, do
Tous ces vins sont de bonnes années et importés il y a plus de six mois par le soussigné, qui les offrent à vendre à bon marché, par A. CARRIERE, 18 déc 25, Vieille-Levée.

PAPIER FANTAISIE—1 caisse papier tissu en couleur;
2 caisses do billets fantaisie assortis;
2 do papier à copier;
1 do carton de Bristol;
A vendre par E. J. HART & Co, 18 déc 78, rue Tchoupitoulas.

LE soussigné offre à vendre au prix de manufacture, un grand assortiment de verreries blanche, verte et noire; ainsi que toute espèce de poterie en fayence et en porcelaine unie et dorée.
Cornues de toute grandeur;
Recipients do do.
Une grande variété de produits chimique et pharmaceutique, très pure.
H. BONNABEL, Droguiste, 18 d 37 rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez.

HUILE de foie de morue, très pure, à vendre par bouteille ou par gallon, par H. BONNABEL, Droguiste, 18 d rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

EAU DE VIE—60 quarts eau de vie marque Auguste Navarreau et Castillon, quatrième preuve, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 18 déc—6 f No. 9, Rue St. Louis.

SARDINES A L'HUILE—4000 boites et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillou, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 18 déc—6 No. 90 rue St-Louis.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—45 barriques vin rouge Haut Talence et Haut Brion, 45 demi do do do do, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 18 déc—6 No 90 rue St-Louis.

CHAUX pour le sucre—330 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, vendre par P. H. MONSSEAUX, 27oct 210, rue St-Louis.

CHANGE directement sur Paris, à 60 jours de vue à vendre par DOMINIQUE LANATA, 10 dec.

CHANGE.—Directement sur Gènes, à 3 jours de vue, à vendre par DOMINIQUE LANATA. 10 dec.

CHANGE directement sur Bordeaux à 60 jours de vue à vendre par DOMINIQUE LANATA. 10 dec.

EN débarquement du brick Giovanni Battisto, de Gênes,
120 caisses Macaroni de Napoli, blanc;
100 do Vermicelli do jaune;
5 do Pregnietti do;
10 do Lazagnette do;
10 do Tagliarine do;
10 do Macaroni do;
A vendre par S. TALAMON, 14 déc 180 et 186, rue Royale.

LABORDE & XIQUES ont transporté leur magasin No. 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis à vis le débarcadère des bateaux à vapeur, 1re municipalité. 5déc

HENRY NOEL,
MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat).
VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.
LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse, de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.
MARCHANDISES SUISSES:
6 balles Mouchoirs Madras.
BRODERIES SUISSES:
2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.
COUVERTURES DE LAINE:
De toutes les dimensions et dorées, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 29nov
HORLOGERIE.
REÇU par le navire Perrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.
Tableaux de maîtres.
Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, oiseaux, paysages, animaux et animaux, en magasin et à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, 103, 11 dec près la Banque de l'Etat.

FROMAGE DE GRUYERE—40 meules Gruyère, qualité supérieure, à vendre par HENRY NOEL, [illegible] Royale.

Fabrique de l'Eglise St-Louis.
AVIS est par le présent donné que le vendredi, 28 décembre 1849, à midi, à l'Eglise de l'Evêché, située rue des Ursulines, il sera procédé à l'adjudication des BANCS de la dite Eglise, par P. H. TRICOU, encanteur.
Cette adjudication sera faite pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain; mais sous la condition expresse que, si les bancs de la Cathédrale sont vendus avant la fin de 1850, la Fabrique sera tenue de rembourser aux locataires des bancs de l'Evêché et ce, en raison du prix qu'ils auront payé, une somme proportionnée au temps qu'ils n'auront pas joui des dits bancs.
Il sera aussi vendu le samedi, 29 du courant, à midi, à la Chapelle Obituaire, par l'encanteur susnommé, les Bancs de la dite Chapelle.
Conditions—comptant.
Si dix jours après l'adjudication, le paiement n'est pas effectué, la dite adjudication sera nulle, et le Trésorier disposera immédiatement des dits Bancs.
Nlle-Orléans, le 17 décembre 1849.
17 déc—11 JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

Compagnie d'Assurance des Négociants.
Nlle-Orléans, 12 octobre 1849.
L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette institution, aura lieu lundi 14 janvier 1850, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre, A. SCHREIBER, 14déc—3poem j14jan Secrétaire.

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.
AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHARLES BAQUIE, 14déc—au 14j Secrétaire.

BUREAU DES ASSURANCES, Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1849.
AVIS est par le présent donné aux marchands et autres personnes intéressées que les steamboats suivants faisant les voyages entre Brazos et Brownsville sur le Rio Grande, sont déclarés impropres au transport du fret, et que nulles marchandises chargées à leurs bords ne seront assurées par aucune compagnie faisant partie de ce bureau. Ces steamers sont: J. E. Roberts, Col. Cross, Troy, Tom Kirkman et Little Yazoo.
7 déc—1ef WM. CHAMBERS, Secrétaire.

PENSION—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 194, entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les messieurs seuls qui voudraient prendre pension, soit au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc. 19 déc—30

CHAPEAUX—1,800 caisses chapeaux et casquettes d'hommes, comprenant un assortiment complet de soie noir, de Russie, soieries, chapeaux de chasse pour le Mexique et la Californie.
Chapeaux et casquettes d'enfants et de nègres, à vendre par R. G. HOBBS, 16déc 19, rue de la Douane.

BOIS DE CAMPECHE—20 tonneaux, en décharge ment et à vendre par J. Y. DE EGANA, 18 déc 47, rue Bienville.

EAU DE VIE VIEILLE DE COGNAC—10 demi pipes eau-de-vie Castillon 1815,
10 barils do do 1815,
5 quarts do do 1825,
En magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

SERRURES FRANÇAISES—30 caisses serrures françaises, numérotées assorties, en débarquement du navire Conroy, et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

VIN BLANC—60 barils vin blanc, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

VINS FINS—50 caisses vin rouge Haut Talence 1841;
20 do do Château Laffitte do;
30 do do do en demi bouteilles;
15 do do Haut Brion do;
10 do do Branne Mouton do;
15 do do vin blanc Haut Sauterne 1840;
10 do do do en demi bouteilles;
10 do do Château Beycom do.
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

EAUX DE VIE—6 demi pipes eaux de vie fines champagne 1813 de Castillon;
6 quarts do do do;
8 barils do do do;
En débarquement du navire Massachusetts, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22, rue St-Louis.

GARANCE—4 barriques Garance, à vendre par E. J. HART & Co, 18 déc 79, rue Tchoupitoulas.

MAISON A LOUER, à l'encoignure Royale et Orléans. S'adresser en haut. 17 déc—3f A. RIEFFEL.

A VENDRE en magasin, pour clore quelques factures:
220 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte,
150 do fruits à l'eau de vie,
200 do absinthe mar. Sauvageot, Brunston & Co.
60 quarts et boucauts pipes eau de vie de diverses qualités;
150 barriques vin fin;
15 barils vin blanc haut Sauterne, très vieux;
100 do vin blanc haut Sauterne;
30 balles de 30 mille chaque bouchons pointus;
12 do de 20 mille bouchons réguliers, longs et demi longs;
150 caisses vin blanc haut Sauterne, en grandes et demi bouteilles, par POUGET Fils, No 19 rue Conti, 17 déc entre Chartres et Levée.

EN débarquement du brick San Giovanni, de Gênes, 600 caisses vermicelle extra; 600 do macaroni, 600 paniers huile, bouteilles de 24 onces; 60 do en demi-bouteilles; 10 barriques vin rouge de Belfort; 4 caisses manne; 6 do saucissons; 4 meules fromage de Parmesan; 100 paniers figues sèches de Naples; 3 caisses carmin candi; 10 caisses fleur de oranger; 150 caisses citrons de Gênes; 30 tables de marbre; 4 baignoires en marbre; 100 mortiers do; 2 caisses pistaches pour les confiseurs.
A vendre par D. LANATA, 6déc 9 & 10, Jefferson.

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—365 caisses actuellement en déchargement des navires Nashua, Abellna et Nantura, à vendre par G. W. DUNBAR, 7 déc 38, rue Douane.

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 60 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, et lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 15nov 55, rue Commune.

Gratos—Gratos.
HUIT CENTS Gratos de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer. S. MASPEREAU & Co, 8sept 24, rue Condé.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
24 juil—1a 26, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

BEURRE—FROMAGE—50 demi-barils beurre de choix, 400 barillets du de l'Ouest, 300 boîtes fromage de l'Ouest, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14, Tchoupitoulas.

BŒUF—MESS—500 demi-barils bœuf de Davis, pour familles, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14 Tchoupitoulas.

POISSON—1,000 boîtes morues et harengs, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14, Tchoupitoulas.

HUILE DE SAINDOUX—100 barils, No 1 d'hiver, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14, Tchoupitoulas.

CHANDELLES—600 caisses chandelles de l'Etoile, de Verdin, Shillito & Co, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14 Tchoupitoulas.

FARINE—500 barils superfine, de l'Indiana, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 17 déc 14, Tchoupitoulas.

Vermicelle et Macaroni.
200 caisses vermicelle et macaroni en déchargement du brick Giambattista, de Gênes, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8 déc 27 rue St-Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Auterlitz, venant du Havre,
50 caisses absinthe suisse, Edouard Pernaud,
50 do do do Yersin & Lecoultre
27 nov N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

Chaudières du Tennessee.
UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "Stewart & Dick" Tenn., en débarquement du steamer Jamestown, à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE, 15déc 137, rue Carondelet.

Magasin de Musique et d'instruments de musique en liquidation.
T. E. BENOIT, No 3d, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instrumens et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:
Guitares de $3 à $60.
Violons de $1 25 à $12.
Flûtes, Clarinettes, Flageolets, instrumens en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instrumens à très bas prix.
Le nouveau de cordes de guitare à 40 c. do do de violon 25 c.
Musique classique et moderne,
40 pour cent de rabais sur les prix marqués.
MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article. 17 déc

Couvertes Mackinaw Blanches et de Couleurs.
REÇU par la barque Cyane, de Richmond, de la Compagnie des laines de la Virginie:
7 balles couvertes lourdes Mackinaw, supérieur;
5 do do do do vertes;
5 do do do imitation do;
5 do do do à nègres;
6 do grandes do à lits, mérinos supérieur
A vendre aux prix des manufactures.
17 déc McDOWELL & PECK, 90, rue Gravier.

Soieries et Cachemires.
REÇU par les derniers arrivages, les articles suivants:
SOIERIES EN COULEUR.
Pouls de soie glacé uni—Gros Grains, de toutes couleurs,
Pouls de soie à raies—Satin à la Reine, uni,
De do broché, De do broché,
De do damassé, Armures de toutes nuances
Isabelle, nouveau genre—Gros de Naples fantaisie,
Gros de Naples, couleur fantaisie—Satins et autres
Fantaisies, Marcellines.
SOIERIES NOIRES.
Gros Grain damassé, Levantine uni,
De do à raies et à carreaux, Pouls unis uni,
De do broché et unis, Satins do,
Satin à la Reine, do pas,
CACHEMIRES.
[illegible]

Guinness & Co.
12, rue du Camp,
MARCHANDS DE
Jolis Articles de Fantaisie,
PLUMES EN OR, etc
ONT récemment ouvert un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE, choisis avec soin et convenables pour faire des PRESENTS, ils consistent principalement en:
Eventails riches; Porte-Monnaies; Pupitres;
Boîtes à musique; Lorgnons de théatre; Bourses;
Boîtes à ouvrage; Porte-Bouquets; Cannes;
Toilettes; Boîtes à gants; Jeux;
Accordéons; Boîtes à bijoux; Poupées;
Portefolios; Boîtes à aiguilles; Vases;
Boîtes à cartes; Papeterie; Ridicules
Jolis Albums; Boîtes à odeur; Curiosités
&c. &c. &c.
Nous avons en outre ouvert un *Grand stock de* PEIGNES, BROSSES ET PARFUMERIE.
Toilette de ville pour Messieurs; effets de voyage; équipements de partie de plaisir.
GUINNESS & Co,
Marchands de
Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
23 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

Fusils et Pistolets.
RECEMMENT reçu par l'Ohio, quelques REVOLVERS de COLT et d'ALLEN.
Aussi—Quelques choix de Fusils et Carabines; Poires à poudre; Sacs à plomb; Gourdes, &c. &c.
GUINNESS & Co.
Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.
13 dec—1m 12, RUE DU CAMP.

Arrivage de Marchandises nouvelles.
E. VALMONT & Co, No 50, rue du Canal, ont reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de MARCHANDISES fines, françaises et anglaises.
Vu la saison avancée, ils les offriront à des prix très réduits pour en obtenir une prompte réalisation. 13déc

Couvertures françaises extra fines.
E. VALMONT & Co, ayant en magasin une trop grande quantité de couvertures françaises, assorties de grandeurs et de qualités, en offriront à des prix réduits.
13déc No 50, rue du Canal.

LES SOUSSIGNES ayant formé à partir du 1er octobre, une société sous la raison commerciale de L. SPERIER & CO, sollicitent le patronage accordé jusqu'à ce jour aux anciennes maisons de L. Sperier et de G. Pascal. Leur magasin est situé au No 55, rue de la Vieille Levée.
18 déc—101 L. SPERIER, G. PASCAL.

A VENDRE.
UN jeune nègre âgé d'environ 25 ans, bon cuisinier, cocher et domestique de maison et de table, pleinement garanti.
—AUSSI—
Une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne coiffeuse et domestique de maison.
Pour plus amples informations, s'adresser à BLOIS & PORTIER, 18dec 91, rue des Magasins.

CLOTURE D'AFFAIRES,
LIQUIDATION POSITIVE.
C. REDON,
Encoignure Douane et Chartres.
ETANT déterminé à clore ses affaires, offre son grand assortiment de BIJOUTERIE, MONTRES, DIAMANTS, ARGENTERIE, PLAQUE, etc, etc, AU PRIX COUTANT et pour du comptant seulement.
Ses magasins étant un des plus beaux et des mieux assortis de la ville, les acheteurs y trouveront d'excellents marchés.
Les ventes commenceront le 6 décembre, et continueront chaque jour, jusqu'à ce que tout soit vendu. 7 déc—15

NOUVEAUTÉS DE PARIS.
Vente au-dessous du prix coûtant.
MME VINCENT
A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de nouveautés, telles que Chapeaux de dames, Rubans, Fleurs, Cachemire d'Ecosse, Voilettes, Bonnets, Eventails, Dentelles, Broderies en tous genres, Manteaux, Visites, Paletots, &c. &c., &c.
Désirant quitter les affaires et liquider promptement le contenu de son magasin, Mme VINCENT vendra toutes ses marchandises au-dessous du prix coûtant.
Rue Royale, encoignure Conti. 4déc—1m

Rabais—Rabais—Rabais,
De 25 pour cent pendant huit jours seulement.
C. GODIN,
Libraire-relieur et papetier, rue de Chartres 133
OFFRE à vendre un grand choix de livres de messe, Paroissiens et divers, reliés en velours avec coins et agraffes en argent, livres reliés en ivoire, ecaille, et nacre. La même remise sera également faite sur tous les ouvrages illustrés soit pour étrennes ou pour bibliothèque. 14 déc

X. LAMBERT, marchand, No 26, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de vins, liqueurs cordiaux et fruits à l'eau de vie, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 4 déc—1m

FIGUIERS D'ESPAGNE.
A VENDRE—Soixante Figuiers d'Espagne, de la qualité connue sous le nom de Smyrne, ayant deux ans de pousse. S'adresser chez MM. Galbosa et Fernandez, No 76, rue des Français, entre les rues Bons Enfants et Amour, où on pourra voir ces Figuiers, à toute heure de la journée. 14déc—6f

No. 180, rue de Chartres.
JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs,
Successeurs de L. Chabeal,
ONT l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, cannes, parapluies, chemises toile, en coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en cachemire, peignes d'écaille, buffle, brosses, etc, etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.
Fabrique de postiches, perruques, toupets, CACHE-FOLIE, NATTES, BANDEAUX, FRISETTES. Liqueur au comptant.
Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
24 nov—1m

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE—5 000 colis tabac des manufactures de la Virginie, comprenant toutes les variétés et grades de livres, 5 s. et 8 s. que nous offrons au commerce au plus bas prix et aux conditions les plus favorables. Nous recevrons par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.
Nos marques sont en partie comme suit:
Hobson John, Creme, McLary & McCulloch, ex.
do do Magnolia, P. Robinson, extra;
Booker Peytona, I. Thomas, unique;
do Picayune; do impérial;
W. L. Saunders, extra; H. T. Sydnor, extra;
J. J. Saunders, do Wingfield, 5 s. et 8 s. do
Et différentes autres marques de tabac fin et à bas prix. GEO. WINGFIELD & Co,
23nov—30 95, rue Gravier.

TH. MOREAU.
151, RUE ROYALE.
A L'APPROCHE de la saison des étrennes se fait un devoir de prévenir les Dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de compléter son installation du jour de l'an. Par suite des nouvelles dispositions qu'il a fait subir à son magasin, les divers appartemens dont il se compose présentent le bazar le plus splendide et le plus varié qui se soit vu à la Nouvelle-Orléans.
Jaloux de conserver parmi les personnes qui jusques à ce jour lui ont accordé leur bienveillant patronage la réputation de son goût et de bon marché que dix années d'expérience dans ce genre d'affaires lui ont acquise, il croit pouvoir affirmer que cette année il s'est surpassé.
Une visite à l'hémicycle de six gradins qui forment l'installation de son ancien magasin suffira pour prouver qu'il n'avance rien de trop. La richesse et la fraîcheur des poupées, l'élégance des toilettes garnis, armoires, commodes, buffets, etc, ne laissent que l'embarras du choix aux petites demoiselles. Quand d'un autre côté les équipemens militaires de toute sorte et de toute qualité, les jouets les plus ingénieux, les surprises, polyoramas, les lanternes magiques, &c., forment dans ce qui peut convenir aux petits garçons l'assortiment le plus complet qui se puisse désirer.
Comme présents d'étrennes aux enfants d'un autre âge, il a fait un choix scrupuleux d'articles dont il suffira d'énumérer les suivantes: Jeux de patience géographique, tapisseries à l'aiguille, crochets, métiers, boites de peinture, boites de dessins, boites pour brodeuses, boites de jeux divers, bilboquets, fables en action, la vabos garnis, secrétaires, fauteuils, chaises, tables à ouvrage, gardières, boites, corbeilles, boites à épargnes, &c., &c.
Avant de faire aucun choix pour cadeaux destinés aux dames, il invite le public à venir visiter son bel assortiment de nécessaires se composant de ce qu'il y a de plus moderne et de ce qu'il y a de plus riche en ce genre, de caves à odeurs, d'eventails, boites à gants, boites à ouvrages riches et simples, guéridons, prie-dieu et chaises en chêne et palissandre sculptés.
Son stock en porcelaines tels que vases de toutes grandeurs, chocolatières, boites à poudre, salutaires en cristaux tels que: verres d'eau riches et simples, caves à liqueur, huiliers, porte liqueurs, en indispensables, porte monnaies, porte cigares, palettes acier, bourses, ridicules, &c., &c., est plus complet qu'il ne l'a jamais été.
Il profite de cette occasion pour rappeler aux amateurs qu'il a en mains en ce moment tous les articles de toilette pour hommes, tels que: gilets et pantalons de peau en cachemire de laine, de coton, chaussettes de toutes qualités, gants de soie et cheveux, chemises toile et coton, caleçons, parapluies.
Il vient de recevoir par le navire Buena Vista, une facture de 900 douzaines gants Jouvin de Paris, et quelques douzaines de chaussettes soie brodées pour travestissements. 19 déc

Marchandises françaises en gros
EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés:
Indiennes françaises nouveautés.
do do pour deuil et demi deuil.
Barèges unis, imprimés et façonnés.
Mousselines de laine unies et imprimées.
Alborines, parisiennes et louisianaises pr robes.
Mérinos français couleurs assorties.
Damas coton rouges et autres.
do en laine, bleus et rouges.
Passementeries pour robes.
Coton chamois, fil blanc, unis et satinés.
Rideaux en mousseline, brodés.
Parapluies et ombrelles en tous genres.
Mouchoirs bolers unis et brodés.
do en indiennes, madras et coton imprimé.
[illegible]

AMUSEMENTS.
Théatre d'Orléans.
JEUDI, 20 Décembre 1849.
3ème représentation
VAL D'ANDORRE.
Opéra en 3 actes, musique d'Halevy.
On commencera à 6½ heures.

Théatre des Variétés
DE PLACIDE—RUE GRAVIER.
JEUDI soir, 20 décembre—LE TIGRE DU BENGAL, Sir Paul Pagoda, M. Bass, David M. Holland—Grand pas de deux par Mlle Valée et M Bourcary—Pas de deux nouveau par Mlle Barna et M Maugin—Suivi d'une nouvelle farce GOING TO THE BALL, joué par Mmes C Howard, J. Wright M. M. Bass et Holland.
GRAND DIVERTISSEMENT—Pas de Tambourin par le corps de ballet—Pas seul Espagnol par Mlle A. Hilariot et pas de deux—l'Andalouse, par Mlle Hilariot et Signor Vegas—Le spectacle sera terminé par la farce—RAISING THE WIND.
Premières loges, et parquets, 75 cents.
Secondes loges, 50
Galerie pour les personnes de couleur, 25 cents.

SALLE DE BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VEOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

SALLE DE BAL D'ORLEANS.
A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co, 27nov enc Royale et Orléans.

WHITE-HALL,
No. 44, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.
NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.
Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.
Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.
Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la bar seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement la plus stricte décorum et nous tacherons de faire en sorte d'en rendre les séjour agréable pendant les longues soirées d'hiver.
Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y avons faits, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse et prévenante. A cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que dans nos concours nous est acquis, nous ne ferons aucun sacrifice pour ajouter encore au luxe à bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.
24 nov S. VIOSCA & Co.

A LOUER pour la saison ou pour plus de temps, la Salle de Bal Washington et ses dépendances, située rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, le plus grande et mieux adaptée de la ville pour bals, concerts etc. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 18 déc No 3, rue Front.

A LOUER.
UNE maison en briques à deux étages, composée de quatre pièces avec de vastes dépendances dans la cour et toutes les commodités désirables, située rue de la Victoire, entre les rues des Champs-Elysées et Marigny.
Une autre maison contiguë à celle ci-dessus ayant la même distribution—Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 18 déc 22 rue St-Louis.

JOLIE MAISON à louer présentement—Une jolie maison à deux étages, avec toutes les dépendances, et une grand cour, située rue Douaine, No 146.
S'adresser chez de Goër & Brillard, 21, rue des Magasins, ou chez Deloche, pharmacien, encoignure Bourbon et Dumaine, où les clés sont déposées. 18dec—6f

A LOUER ou à VENDRE—Deux maisons nouvellement réparées et peintes, situées dans la rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, portant les numéros 235 et 237. S'adresser au numéro 25, rue Natchez. 5déc

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 25 pieds de face par 108 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co, 6 déc—15f 60, rue de la Commune.

A VENDRE—Une maison en bois située rue Mandeville, entre les rues Moreau et Victoire. Le lot mesure environ 31 pieds de face par 93 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES ODIER & Co, 6 déc—15f 60, rue Commune.

MAGASIN DE TAPISSIER.
RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.
Par cause de maladie.
A VENDRE pour cause de maladie, un fond de magasin de tapissier bien achalandé et pourvu de marchandises et ustensiles nécessaires pour tout ce qui concerne cette partie. Les conditions seront avantageuses. S'adresser rue Conti, No 48. 8 déc—15

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.
JAMES WALKER, Secrétaire. JAMES A. PORTER, Président.
ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, à outre pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 22, rue du Camp.
24 mars—1 an W. B. PARTEE, agent.

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR,
Encoignure Royale et Orléans.
M. A. BARRAUD a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et généralement toutes les personnes élégantes de cette ville, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet d'articles de fantaisie. La bonne qualité de ses marchandises, la modicité de ses prix, l'ont fait généralement connaître des personnes les plus élégantes de la Nouvelle-Orléans.
Quant au goût, il n'est pas besoin de rappeler que M. A. BARRAUD va tous les ans à Paris et est à même d'apprécier les modes nouvelles; il peut donc assurer d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront en son magasin tout ce qu'il y a de meilleur goût en fait d'articles de fantaisie.
Les modes sont très changeantes, il en résulte qu'il nous est impossible de les recevoir que longtemps après qu'elles sont écloses; mais le moyen d'y remédier est trouvé: Mme BARRAUD habite Paris, où elle continue ses achats, nous expédiant les nouvelles modes et articles nouveaux, aussitôt après leur naissance. M. BARRAUD peut donc avoir les modes à un mois de différence avec Paris, juste le temps du voyage. On peut ainsi se diriger en toute assurance vers la maison, car il y sera reçu pendant toute la saison les marchandises ci-après désignées:

Articles pour Dames.
Mouchoirs brodés garnis valenciennes.
Do festonnées—do à vignette.
Cols valencienne; Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin, Bonnets brodés.
Bacs au crochet; Bourses; Carnets de bal.
Eventails, Portes monnaie; Portes bouquets.
Guirlandes pour soirée et pour mariée.
Fleurs de tout genre; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames en tout genres.
Boîtes à gants; Boîtes à odeurs; Papeterie.
Tabliers fantaisie, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.
Cravates; Foulards; Chemises; Faux-cols, Gants, Cannes; Nécessaires pour hommes; Caleçons.
Portes cigares; Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes.

Articles divers.
Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs parfumeurs de Paris.
M. A. BARRAUD se fournissant chez les maisons les plus en réputation de Paris, on peut être sûr de trouver en sa maison tout ce qu'il y a de meilleur, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc avoir le patronage de toutes les dames élégantes de cette ville, maintenir la haute réputation qu'il a toujours depuis nombre d'années.
On trouvera toujours chez M. BARRAUD, un grand assortiment de Nattes, Bandeaux, Frisettes, Cachefolie, Perruques et Cheveux.
Leçons de coiffure d'après les coiffeurs les plus en renom à Paris. 17dec

PEINTRE.
A. C. JAUME,
Peintre de portraits et professeur de dessin.
Leçons à son atelier de 9 1/2 à 3 heures du matin.
Leçons en ville.
RUE ROYALE, 212. 29oct—1an

COGNAC—
3 1/2 et 3/4 pipes Otard Dupuy & Co. de p. 1846
3 1/2 et 3/4 do do do 1846
3 1/2 et 3/4 do do do 1844
3 1/2 et 3/4 do do do 1842
15 1/2 et 3/4 do A. de Mondez 1re do 1846
15 1/2 et 3/4 J. Brard do 1846
En débarquement du navire Spartacus et à vendre par J. & J. TARDOS, 17 dec 31, Vieille Levée.

VIN—600 barriques vin St. Emilion; 15 do Medoc; 30 do Haut Talence, 300 caisses do do 1844 do do do 1844; 300 do St-Julien, 10 caisses Absinthe Suisse; 15,000 liv. saucisson imitation de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS, 17dec 31, Vieille-Levée.

COGNAC—[illegible]